

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 137 (1992)
Heft: 11

Artikel: Entretien avec...le commandant de corps Jean-Rodolphe Christen, chef de l'instruction
Autor: Weck, Hervé de / Christen, Jean-Rodolphe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345239>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entretien avec...

le commandant de corps Jean-Rodolphe Christen, chef de l'Instruction

RMS: Après avoir commandé le corps d'armée de campagne 1, vous vous trouvez à la tête d'une organisation complexe comme le Groupement de l'Instruction. Le passage a-t-il été délicat ?

Jean-Rodolphe Christen: Il a été délicat, dans la mesure où j'ai plus le tempérament d'un troupier que d'un homme de cabinet. Ceci dit, trois périodes de trois ans chacune dans la maison (le «Pentagone») m'ont bien préparé à la tâche qui est la mienne aujourd'hui: la première comme lieutenant et secrétaire, la deuxième comme major et chef de la planification à l'Office fédéral des troupes mécanisées et légères, la troisième comme chef d'armes. Elles m'ont permis de jauger l'organisation d'une grande administration fédérale. D'un autre côté, mon travail d'instructeur et de commandant de troupe m'a fait comprendre que c'est l'administration qui est au service de la troupe et pas le contraire. Tout en restant modeste, je crois avoir trouvé rapidement un rythme de croisière qui permet de résoudre les nombreux problèmes que posent la réforme de l'armée, ceci dans une situation critique dans les domaines des finances,

du personnel et du matériel. La tâche étant fixée, l'équipage s'annonce prêt, le chemin est difficile, mais connu... Alors, délicat ou pas, fidèle à mon arme d'origine, je dirai simplement: «A tous de CAPO, avanti, terminé!»

Armée-société

RMS: L'évolution de nos sociétés occidentales basées sur l'individualisme, l'esprit de consommation et le confort crée des divergences grandissantes avec les principes qui sous-tendent l'organisation de forces armées modernes et crédibles. Y a-t-il moyen de combler ce fossé ?

J.-R.C.: Ce problème est commun à tous les Etats occidentaux appelés à instruire des forces armées. Il est cependant particulièrement aigu dans une armée de milice comme la nôtre. Si notre armée doit être dans le peuple comme le poisson dans l'eau, il est évident que, si l'eau se trouble ou se fait rare, le poisson se trouve rapidement en difficulté... Notre instruction et notre éducation militaires n'ont jamais pu être considérées en dehors des courants de la société, surtout en période de paix relative, que cela plaise ou non aux

hommes de la dernière guerre.

Reconnaître l'esprit du temps est une chose, y succomber en est une autre; le prendre en considération dans l'appréciation de la situation est une nécessité. Respecter ce principe, c'est faire preuve d'intelligence politique! En revanche, il faut rester très ferme sur les principes de l'obéissance et de la discipline, tout en restant conscient que leur éducation civile n'y prédisposent plus les jeunes. Nous les «récupérerons» grâce au style et au ton de chefs communicatifs, convainquants, entraînants et fermes.

RMS: Cette situation vous amène-t-elle à prévoir des changements importants dans la pédagogie militaire? On sait en effet que les jeunes gens renâclent face à l'effort gratuit, au drill, alors qu'ils se laissent souvent séduire par la «magie» de l'électronique et de l'informatique...

J.-R.C.: Ne vous y trompez pas, nos jeunes gens se laissent convaincre par des personnalités qui savent les motiver, par des chefs utilisant des moyens modernes pour soutenir leur message d'instructeurs et de meneurs d'hommes. L'instruc-



tion militaire s'adresse à un public encore capable d'enthousiasme et d'élans prodigieux. La « magie » de l'électronique et de l'informatique est un apport, c'est vrai; preuve en soit un certain engouement pour les armes techniques. A l'avenir, il faudra en tenir compte dans une mesure plus grande pour l'infanterie qui manque encore de simulateurs et de salles d'instruction électronique.

RMS: Comment évolue aujourd'hui la discipline et

la motivation de la troupe dans les écoles et dans les cours de répétition ?

J.-R.C.: Dans l'ensemble, la discipline n'est pas plus mauvaise qu'hier, mais elle est plus difficile à imposer, ce qui revient à dire qu'elle dépend très largement de l'action des chefs, quel que soit leur grade. Je pense en particulier à leur intervention le soir, pendant les périodes de sortie, et après le licenciement. Il y a un domaine qui chagrine vraiment, même si une majori-

té « joue le jeu », c'est la tenue vestimentaire en déconsignation.

Le soldat, la recrue en particulier, dispose maintenant de différentes tenues appropriées aux conditions atmosphériques et à ses habitudes. Il faut dès lors punir ceux qui ne respectent pas les prescriptions et se permettent des fantaisies que le citoyen-contribuable réproouve à juste titre. Nous « remontons la pente » dans les écoles de recrues. Dans les corps d'armées, je suis sûr que mes collègues s'attachent à régler ce problème.

Il est vrai que le passage de l'armée 61 à l'armée 95, conjugué à des changements de tenues et d'uniformes, cause des difficultés. Les puristes de l'uniforme auront mal aux yeux quelques années encore.

L'armée 95

RMS: Le projet « Armée 95 » implique une baisse du niveau d'instruction de la troupe et des officiers. Quelle est votre position aujourd'hui face à ce problème ?

J.-R.C.: Il faut d'abord se rendre compte que les moyens financiers dont nous disposons ont baissé (les dépenses militaires ont passé de 19% à 12% des dépenses de la Confédération); de plus, il y a la question de l'obligation générale de servir. Dans ce contexte, on ne pouvait plus maintenir nos forces actuelles à

un niveau optimal dans tous les domaines. Il a fallu, par conséquent, trouver les meilleures réponses possibles aux problèmes, dans mon cas celui de l'instruction. Les critiques constructives ne me dérangent pas du tout, mais je ne saurais en dire autant de celles émanant de personnes qui ignorent superbement l'esprit du temps ou qui se contentent de dire: «Il n'y a qu'à...», sans se rendre compte de nos difficultés.

Le niveau d'instruction que l'armée 95 pourra atteindre semble suffisant dans le contexte actuel, instable certes, mais dans lequel le risque d'une intervention guerrière et les délais d'alerte sont tels que le niveau d'instruction prévu est acceptable. Aucune armée ne peut se dire prête au combat en permanence, même pas une armée de professionnels.

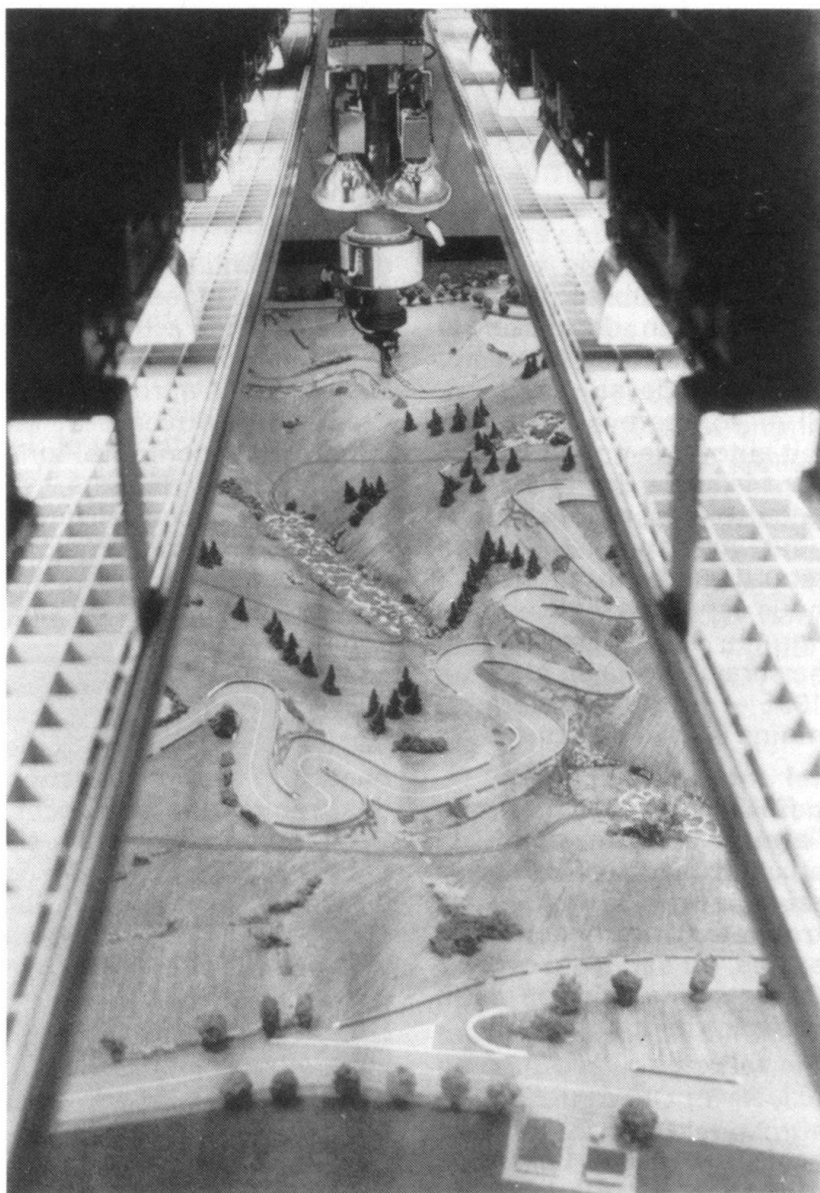
Nous sommes dépendants, plus que d'autres, du pouvoir politique qui doit réagir à temps en cas de dégradation de la situation générale et modifier le rythme ou la durée des services d'instruction. Il l'a fait avant la Seconde Guerre mondiale; il le fera, si nécessaire, dans le futur. L'organisation des troupes, les matériels, le personnel doivent être à jour en permanence, afin de permettre, cas échéant, une intensification rapide de la préparation au combat.

Il faut également maintenir des infrastructures d'instruction efficaces, les places d'armes et d'exercices né-

cessaires. Ainsi, si la menace devenait plus grave, on serait à même de s'adapter rapidement. En cas de crise, de conflit en Europe, on aurait sûrement le temps de combler des lacunes d'instruction avant le début d'une intervention ou des combats au sol. Mon analyse de la situation et ma confiance envers le pouvoir

exécutif fédéral me permettent de le croire.

RMS: Dans l'état actuel de la planification et des décisions prises par les organes politiques, y a-t-il encore des possibilités de mettre au point un *Concept de l'instruction 95* qui ne placerait pas la barre aussi bas ?



Maquette du terrain sur le simulateur de pilotage du char 68. Une mini-caméra orientable donne au pilote l'impression du terrain et provoque les mouvements du poste de pilotage.



J.-R.C.: Tout le monde n'est pas Bubka! Il s'agit pour chacun de placer la barre en fonction de ses aptitudes et de sa condition. Si je compare à ce qui se fait autour de nous, maintenant je parle des militaires, la barre n'est placée ni trop haut, ni trop bas. Compte tenu des améliorations que nous espérons réaliser avec l'armée 95 – même si tout ne sera pas déjà en place en 1995 –, la barre restera au moins au niveau actuel.

RMS: S'il fallait que l'armée apporte de l'aide aux autorités civiles, aurait-on le temps d'instruire les troupes concernées, entre autres, au service d'ordre? Ce genre de mission est-il suffisamment entraîné?

J.-R. C.: Oui, dans la mesure où le service d'ordre est un engagement subsidiaire, un appui à la police civile, où la troupe ne reçoit que des missions militaires, non pas des engagements

de type «anti-émeute». Les troupes engagées ou préparées à l'aide active en cas de catastrophe naturelle ou écologique n'auront aucun problème nouveau à résoudre. Au contraire, une organisation adéquate, visant à la décentralisation dans les différentes régions du pays, améliorera les aptitudes du régiment de sauvetage.

RMS: Dans nos gymnases suisses, on parle beaucoup de la réduction des matières enseignées. Ce type de réflexion a-t-il été fait au Groupement de l'instruction concernant les écoles militaires? A-t-on déjà pris des décisions?

J.-R.C.: Par la force des choses, puisque nous réduisons la durée des formations de base. Le but essentiel des travaux en cours, en collaboration avec les chefs d'arme, vise clairement à une augmentation de l'efficacité et de l'intensité. Tous

les programmes sont revus et «dégraissés»; il s'agit en particulier d'éviter les répétitions inutiles d'une école à l'autre, surtout dans la formation des cadres. Se concentrer sur l'essentiel devient un souci premier. Le militaire doit maîtriser sa fonction, non pas avoir une idée sur un peu tout!

RMS: Pensez-vous que la nouvelle répartition des cours de répétition bi-annuels résoudront mieux que le système actuel les problèmes des entreprises? De nombreux collaborateurs partiront tous les deux ans pendant 19 jours, mais de 20 à 40 ans...

J.-R. C.: Evidemment pas; chaque système a ses avantages et ses lacunes. Le rythme bi-annuel s'explique par d'autres raisons. Si le militaire faisait ses 300 jours après l'école de recrues, à raison d'un cours de 19 jours chaque année, il resterait pour 12 ans incorporé sans recevoir un quelconque entraînement. D'autre part, le *Concept de l'instruction 95* devrait permettre d'atteindre des effectifs plus étoffés au cours de répétition. La réduction, pour des raisons d'économie, des installations de l'intendance de guerre ne permet plus de mobiliser chaque année pratiquement l'ensemble de l'armée.

RMS: Cette répartition des cours de répétition ne va-t-elle pas compromettre, plus particulièrement la préparation au combat des bataillons de chars et des

groupes d'artillerie équipés d'un matériel sophistiqué et qui doivent maîtriser des techniques complexes ?

J.-R.C.: Effectivement, on peut avoir quelques inquiétudes, car ces formations vont se rapprocher d'une limite critique dans le domaine de l'instruction. Les mesures techniques envisagées, la qualité générale du recrutement, ainsi qu'une utilisation intense d'infrastructures permanentes pour l'instruction devraient compenser les périodes plus longues entre les cours. Je pense en particulier aux passages sur des simulateurs, entre deux cours de répétition, des pointeurs et des pilotes de chars. Il s'agira d'analyser sérieusement les baisses éventuelles d'aptitudes entraînées par le nouveau système et de réagir si cela était nécessaire... *Le Concept de l'instruction 95* n'est pas «bétonné» pour l'éternité! Des paramètres extérieurs

et intérieurs pourraient d'ailleurs forcer à restructurer l'armée 95 dans dix ou quinze ans.

RMS: Actuellement, l'avancement civil et militaire entrent en concurrence, une telle situation empêchant l'armée de disposer des meilleurs candidats comme commandants d'unité et comme membres des états-majors de bataillon. Comment pensez-vous résoudre ce problème?

J.-R.C.: Nous touchons là le vrai problème, l'avenir de l'armée de milice. Si celle-ci, dans notre système démocratique, ne dispose plus de cadres capables et prêts à assumer les charges du commandement, elle perdra un pilier fondamental: la volonté de servir au-delà du strict minimum. Avant tout, il faut rappeler avec courage que service militaire signifie «service» et «acceptation de sacri-

fices». Dans ce contexte, mon action se dessine sur les plans suivants:

- Redonner à la formation des cadres militaires l'image qu'elle mérite et prouver son utilité, son apport pour les activités civiles, cela grâce à une modernisation des méthodes et l'adaptation des matières enseignées.

- Dans le même but, renouer le dialogue avec le monde de l'économie pour définir toutes les synergies possibles.

- Informer les entreprises étrangères situées en Suisse et les entreprises suisses dirigées par des étrangers sur les particularités de la formation des cadres dans une armée de milice.

- Etudier, pour certains domaines de formation militaire, directement exploitables par des cadres civils, la remise d'un certificat ou d'un diplôme.

- Réduire la durée du «paiements de galon» pour les commandants d'unité, centraliser la formation des cadres supérieurs.

RMS: Quels seraient les problèmes d'instruction que poserait une intégration de la Suisse dans un système européen de défense?

J.-R.C.: Nos structures actuelles, basées sur la milice, ne sont pas intégrables, vu que les autres armées européennes sont formées de professionnels ou basées sur le système du contingent, c'est-à-dire que les jeunes gens font leur service en une fois, sous les



Dans les groupes d'artillerie et les formations mécanisées, «il s'agira d'analyser sérieusement les baisses éventuelles d'aptitudes (...) et de réagir si cela était nécessaire.»



Pour les troupes blindées équipées de matériels sophistiqués (ici un Léopard-2), les simulateurs seront d'un grand secours dans l'armée 95...

ordres de cadres professionnels. En vue d'une intégration, il faudrait modifier la Constitution fédérale, donc les principes qui régissent notre défense militaire. En revanche, au niveau de leurs aptitudes, nos équipages de chars, nos artilleurs, nos aviateurs, l'ensemble de nos troupes pourraient être intégrés sans difficultés.

L'éventuel bataillon de «casques bleus» révèle bien les difficultés d'intégration auxquelles je faisais allusion; il ne peut reposer que sur des annonces de volontaires, instruits militairement, qui se déclarent d'accord de faire une période déterminée à l'étranger, moyennant un salaire de «fonctionnaire». Actuellement, 6000 Suisses semblent intéressés par un tel service. En trouver 600 semble donc ne pas poser

de problèmes particuliers. En revanche, disposer des cadres nécessaires apparaît moins évident. Que dirait le patron d'un capitaine désireux de s'annoncer pour une période de six mois? Pour ma part, je ne peux pas envisager de combler les trous avec des instructeurs. J'en ai besoin en Suisse! Les unités médicales suisses en Namibie et au Sahara ont manqué de cadres de milice... Enfin, le coût d'un bataillon de «casques bleus» donne une bonne idée du coût de l'armée de 50 000 professionnels souhaitée par certains en Suisse.

Instructeurs

RMS: La réalisation de l'armée 95 va-t-elle provoquer une amélioration des conditions de travail des officiers et des sous-officiers

instructeurs ? Leur nombre sera-t-il suffisant ?

J.-R.C.: Comme tous mes prédécesseurs, j'espère pouvoir augmenter progressivement le nombre des instructeurs. Leur effectif actuel est de 1800, dont une centaine en formation. Ces trois dernières années, leur nombre s'est accru de 90. Il en manque actuellement près de 200, puisque la réalisation du *Concept de l'instruction 95* en exige 2000. Il serait irréaliste de croire que nous les aurons en 1995, mais il s'agit de poursuivre l'effort entrepris. Avec une trentaine de nouveaux engagements chaque année, la situation s'améliorerait nettement.

RMS: Avez-vous des projets pour améliorer leur formation initiale ?

J.-R.C.: Depuis une année, la formation de base des officiers instructeurs se fait pendant trois ans à l'Ecole militaire de conduite, selon un plan d'instruction agréé par l'Ecole polytechnique de Zurich, qui prévoit par exemple des stages pratiques à la troupe durant le deuxième semestre. Les candidats doivent disposer d'un certificat de maturité ou d'une formation équivalente, sinon il faut deux années préparatoires de plus. Au terme de ces études, couronnées par des examens également régis par l'EPFZ, ils obtiennent un diplôme d'officier instructeur. La deuxième classe a débuté en octobre de cette année; la première volée sortira par consé-

quent à la fin 1994. En 1992, l'Ecole centralisée pour sous-officiers instructeurs à Herisau a été prolongée à 49 semaines (35 auparavant). D'autres projets, prévoyant une intensification des stages à l'étranger, sont en sourdine pour des raisons financières.

Il faut aussi que des candidats à la vocation plus tardive, des capitaines ou des majors, puissent être engagés sur la base de leur formation civile, donc sans faire trois ans à l'Ecole militaire, mais en y passant une période pour un complément de formation, défini de cas en cas.

RMS: Comment envisagez-vous les trois premières semaines des écoles de recrues, puisque les candidats sous-officiers continueront à se former et qu'ils ne seront pas à disposition pour «dégrossir» les jeunes gens qui prennent contact avec la vie militaire ?

J.-R.C.: Je suis très optimiste concernant le succès des trois premières semaines sans sous-officiers.

Ce système permettra une meilleure formation des cadres inférieurs et évitera les grossières erreurs commises durant ce que vous appelez le «dégrossissage» des jeunes gens. Il se fera en classes, non pas en groupes, avec une responsabilité accrue des lieutenants et des instructeurs. Bien entendu, le corps des instructeurs supportera une lourde charge dans ce nouveau concept qui tend, au début, à une meilleure information des recrues, à une instruction de base plus systématique, plus rationnelle donnée par des cadres plus expérimentés.

RMS: On entend parler de miliciens qui pourraient fonctionner comme instructeurs dans certaines écoles...

J.-R.C.: L'armée 95 permettra de créer une réserve d'officiers de milice qui, au lieu de servir comme surnuméraires dans une unité ou un état-major, renforceront le personnel instructeur dans les écoles ou sur les places d'exercices permanents, pour autant qu'ils disposent des aptitudes né-

cessaires. Ce principe est appliqué, aujourd'hui déjà, par le Service psycho-pédagogique du chef de l'Instruction; il sera probablement utilisé par le Service d'information à la troupe.

RMS: Pourrait-on envisager une collaboration plus étroite entre les périodiques militaires et le Groupement de l'Instruction, ce dernier diffusant des articles attractifs traitant de certains thèmes touchant la formation des officiers, des sous-officiers et des soldats ? On a l'impression qu'en Suisse, les professionnels gardent leurs connaissances et publient peu.

J.-R.C.: Comme mon nouveau chef de l'information, je ne crois pas que nous travaillons dans une «tour d'ivoire», au contraire. Le Groupement de l'Instruction est une entreprise de service. Demandez, on vous répondra et on vous aidera!

**Propos recueillis
par le colonel
Hervé de Weck**